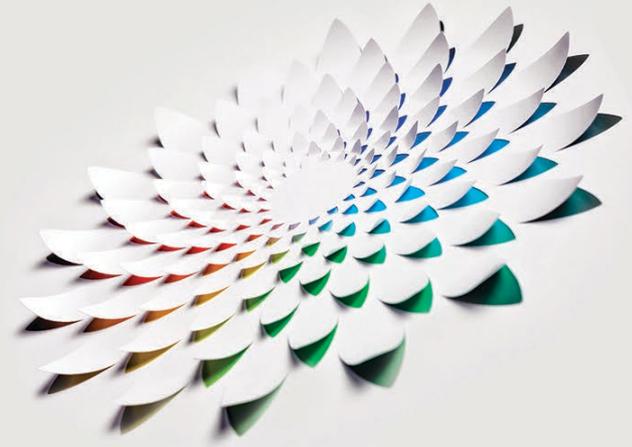




Convention Territoriale Globale

Plan d'action

Mars 2022



3 axes stratégiques pour la Convention territoriale globale



Axe 1 : Grandir et s'épanouir sur la ville en tant que citoyen

- Objectif 1 : Prévenir les situations de fragilités
- Objectif 2 : Favoriser l'ouverture de l'enfant à son environnement
- Objectif 3 : Soutenir la montée en autonomie, l'insertion et la responsabilisation du jeune
- Objectif 4 : Aller à la rencontre des jeunes sur le territoire

Axe 2 : Accompagner les familles et la parentalité

- Objectif 5 : Répondre aux besoins des familles en matière d'accueil du jeune enfant
- Objectif 6 : Accompagner les familles dans leur parentalité
- Objectif 7 : Accompagner les situations de fragilités et répondre aux besoins spécifiques des parents
- Objectif 8 : Renforcer l'accès des services aux familles

Axe 3 : Animer la vie sociale locale pour favoriser le vivre ensemble

- Objectif 9 : Favoriser la cohésion sociale, territoriale et intergénérationnelle
- Objectif 10 : Renforcer la place des habitants comme acteurs de leur territoire
- Objectif 11 : Faire de la MLS une structure ressource et identifiée sur l'animation de la vie sociale locale

Arborescence du plan d'action

| | | |
|--|---|---|
| Axe 1 : Grandir et s'épanouir sur la ville en tant que citoyen | Objectif 1 : Prévenir les situations de fragilités | Action 1 : Poursuivre et renforcer les actions autour du bien-être de l'enfant pendant sa scolarité et de la médiation au sein des espaces périscolaires et extrascolaires |
| | | Action 2 : A partir de l'existant, réfléchir au développement d'une offre de soutien scolaire au sein des écoles du territoire |
| | | Action 3 : Développer des actions autour du bien-être et de la prévention santé au sein de l'espace jeunes |
| | Objectif 2 : Favoriser l'ouverture de l'enfant à son environnement | Action 4 : Renforcer l'ouverture des enfants à leur environnement via la culture et l'écocitoyenneté (PEDT) |
| | Objectif 3 : Soutenir la montée en autonomie, l'insertion et la responsabilisation du jeune | Action 5 : Soutenir les actions en faveur de l'insertion, de l'engagement et de l'employabilité des jeunes sur la ville |
| | Objectif 4 : Aller à la rencontre des jeunes sur le territoire | Action 6 : Renforcer les actions hors les murs à destination des jeunes |
| Axe 2 : Accompagner les familles et la parentalité | Objectif 5 : Répondre aux besoins des familles en matière d'accueil du jeune enfant | Action 7 : Structurer un outil d'observatoire de la petite enfance : suivi des besoins d'accueil, des demandes des parents, de l'offre... |
| | | Action 8 : Poursuivre la valorisation de l'accueil individuel |
| | Objectif 6 : Accompagner les familles dans leur parentalité | Action 9 : Poursuivre les actions de valorisation du CLAS auprès des familles et des partenaires |
| | | Action 10 : Renforcer les actions de soutien à la parentalité portées par un réseau de partenaires (cafés des parents au sein des EAJE, LAEP, MLS, associations...) |
| | Objectif 7 : Accompagner les situations de fragilités et répondre aux besoins spécifiques des parents | Action 11 : Améliorer la logique de parcours dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap (de la petite enfance à la jeunesse) |
| | | Action 12 : Poursuivre les actions d'accompagnement social des usagers et d'accès aux droits |
| | | Action 13 : Renforcer la mission d'observation sociale au sein du CCAS en lien avec les partenaires |
| | | Action 14 : Lutter contre la fracture numérique et favoriser la montée en autonomie des publics dans l'usage des outils numériques |
| | Objectif 8 : Renforcer l'accès des services aux familles | Action 15 : Renforcer la communication des services existants à destination de l'ensemble des familles (outils de communication, partage des outils existants, stands d'aller vers) |
| Axe 3 : Animer la vie sociale locale pour favoriser le vivre ensemble | Objectif 9 : Favoriser la cohésion sociale, territoriale et intergénérationnelle | Action 16 : Organiser un réseau d'accueil de la population |
| | | Action 17 : Miser sur la culture pour développer des animations publiques |
| | | Action 18 : Poursuivre la mobilisation des jeunes au sein d'actions à destination des seniors (numérique, associations...) |
| | Objectif 10 : Renforcer la place des habitants comme acteurs de leur territoire | Action 19 : Développer une culture transversale et partagée de la participation citoyenne sur la ville |
| | Objectif 11 : Faire de la MLS une structure ressource et identifiée sur l'animation de la vie sociale locale | Action 20 : Renforcer la visibilité de la MLS comme une structure ressource pour les habitants |



ENEIS

by **KPMG**

Axe 1 : Grandir
et s'épanouir
sur la ville en
tant que
citoyen



Enfance - Synthèse des enjeux identifiés

ATOUTS ENJEUX

- Une **coordination** constructive autour du PEDT permettant une **culture commune** tout en garantissant une certaine adaptabilité
- Un bon bilan dressé de la **municipalisation** du service enfance
- Un **partenariat efficace de connaissance** entre l'Education nationale et les directeurs d'ALAE et **de projet** entre les équipes
- Une lisibilité renforcée du dispositif **CLAS** par les services et écoles et une dynamique **CLAS** enfance à poursuivre
- Une **veille éducative** Enfance, un dispositif salué par les professionnels
- Handicap : Des agents **AESH** en milieu scolaire et **AVL** en milieu périscolaire et extrascolaire, un partenariat avec le **SIAM** pour la formation d'animateurs
- Une séparation des **ALSH** entre maternelle et élémentaire permettant un accompagnement de loisirs adapté
- Des temps de loisirs qui permettent un respect du **rythme** de l'enfant (temps off) et la **participation** de l'enfant

- Un enjeu d'augmentation des **effectifs scolaires** sur la ville et de prospective scolaire - une anticipation à avoir sur les investissements à venir concernant une **structure ALAE**
- **Des enjeux de recrutement et de maintien d'animateurs**
- Un **partenariat de projet** à renforcer entre les directeurs des écoles (Education nationale) et les directeurs d'ALAE (ville)
- Des enjeux de **climat scolaire** et de harcèlement identifiés par les professionnels
- Une augmentation d'enfants accompagnés dans le cadre du **CLAS** et une complexification des problématiques rencontrées
 - Un dispositif qui peut manquer de **lisibilité** auprès des parents et une réflexion à avoir autour de l'opportunité d'une offre d'**aide aux devoirs** (tout en permettant de garder un lien avec les parents et sans se substituer au rôle des parents)
- Une augmentation d'enfants en situation de **handicap** suivis en milieu scolaire et des enjeux de **formation, valorisation** des AESH et AVL et des animateurs
- Une dynamique de **collaboration éducative** entre les ALAE et les parents interrompue par la crise sanitaire

AESH : Accompagnant d'élèves en situation de handicap

AVL : Auxiliaire de Vie Loisirs

ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école - périscolaire

ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement – extrascolaire

SIAM : Service pour l'inclusion en accueil collectif de mineurs

Jeunesse - Synthèse des enjeux identifiés

ATOUTS

- Des **dispositifs** portés par la ville à destination des jeunes : PAJ, CLAC, CLAS, bourses et jobs d'été, CMJ, permis citoyens... et un bilan positif dressé par la municipalisation du service jeunesse
- Une ouverture du Pôle jeunesse pour le public **16-25 ans**
- Dispositif « **Devoirs faits** » sur les collèges (notamment à Blagnac) porté par l'Education nationale
- **Une cellule de veille** déclinée pour la jeunesse
- Une **coordination** de projet efficace sur la jeunesse et des projets d'aller vers (« Pose ton son »)
- Des permanences de la **Mission Locale de Blagnac** sur la ville
- Le **numérique**, un champ investir et des actions à poursuivre : lien PAJ et MLS

PAJ : Point accueil jeunes

CLAC : Centre de loisirs associé au collège

CLAS : Contrat local d'accompagnement à la scolarité

CMJ : Conseil municipal des jeunes

CCAS : Centre communal d'action sociale

ENJEUX

- **Une installation** du Pôle Jeunesse dans ses nouveaux locaux
- Une réflexion en cours autour de la structuration d'une **prestation de services Jeunes**
- Des enjeux de **visibilité** du CLAS collège – faibles effectifs – des partenariats à renforcer avec les collèges
- Une **mobilisation des jeunes** à relancer après un contexte de crise sanitaire, au sein du PAJ
- De nouveaux jeunes arrivant sur la ville nécessitant un travail **d'aller vers** (sur les Monges notamment) : happening et événementiel, présence sur l'espace public, repérage des jeunes...
- De forts enjeux de **mobilité** des jeunes
- Des **infrastructures** à repenser par la ville à destination des jeunes (city stade, skatepark...)
- Un **réseau à redynamiser** sur le secteur jeunesse (citoyenneté, culture, action sociale, insertion...) – *en cours (ex. avec Pôle Emploi)*
 - Notamment concernant **l'insertion** des jeunes : un service emploi et insertion des jeunes à développer, réseau entreprises-collectivité...

Axe 1 : Grandir et s'épanouir sur la ville en tant que citoyen

Objectif 1 : Prévenir les situations de fragilités

- Action 1 : Poursuivre et renforcer les actions autour du bien-être de l'enfant pendant sa scolarité et de la médiation au sein des espaces périscolaires et extrascolaires
- Action 2 : A partir de l'existant, réfléchir au développement d'une offre de soutien scolaire au sein des écoles du territoire, en complémentarité du CLAS
- Action 3 : Développer des actions autour du bien-être et de la prévention santé au sein de l'espace jeunes

Objectif 2 : Favoriser l'ouverture de l'enfant à son environnement

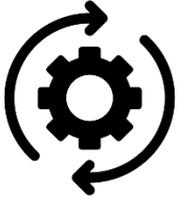
- Action 4 : Renforcer l'ouverture des enfants à leur environnement via la culture et l'écocitoyenneté

Objectif 3 : Soutenir la montée en autonomie, l'insertion et la responsabilisation du jeune

- Action 5 : Soutenir les actions en faveur de l'insertion, de l'engagement et de l'employabilité des jeunes sur la ville

Objectif 4 : Aller à la rencontre des jeunes sur le territoire

- Action 6 : Renforcer les actions hors les murs à destination des jeunes



FICHE-ACTION DU PEDT

Objectif 1 : Prévenir les situations de fragilités

ACTION : RENFORCER LES ACTIONS AUTOUR DE LA MÉDIATION ET DU CLIMAT SCOLAIRE

ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC



- **Atouts :**
 - Une culture commune : sensibilisation, médiation, « messages clairs » (méthode de résolution de conflit sur du factuel), CNV –
 - Ecole des Ambrits : sur les temps méridiens, un animateur est détaché pour faire des actions adaptables autour de la médiation
 - Ecole de Saint-Exupéry : en réflexion du fait d’une équipe non complète, une salle d’infirmierie partagée en médiation
 - Des partenariats ressources : Education nationale, associations partenaires – des interventions ponctuelles à la demande
 - Education nationale : une proximité entre les équipes ALAE et l’équipe enseignante autour du harcèlement scolaire
 - Outsiders : en l’état, mobilisation pour accompagner les équipes dans la gestion du harcèlement, force de proposition pour la réaménagement des espaces, proposition d’outils communs, une convention signée et prêt d’une salle
 - Une réflexion pour renforcer le partenariat et notamment dès le plus jeune âge, de réunions de parents d’élèves, des actions de tutorat pendant les interventions à valoriser auprès des enfants...
 - Mise en place d’un espace Snoezelen au sein du pôle Petite enfance à développer pour les autres structures et et du matériel Snoezelen (ex. tentes) sur toutes les écoles et ALAE – une opportunité pour permettre une coupure reposante pour les enfants
 - Une dynamique de projet sur les écoles entre ALAE, Education nationale et parents :
 - Ecole des Ambrits : autour du bien-être dans les temps scolaires : sommeil, écran, santé, alimentation, sport, expression des émotions...
 - Ecole de Saint-Exupéry : compost, alimentation, zéro-déchets, environnement...
- **Enjeux :**
 - Des enjeux de moyens humains et de compétence pour investir pleinement la mission de médiation sur les temps périscolaires et des besoins de formation à la médiation pour comprendre l’importance de la médiation
 - Des animateurs ayant un besoin de formation continue et régulière sur la médiation, le climat scolaire (outils et finalités)
 - Des professionnels soulevant une augmentation des enjeux autour du harcèlement scolaire en élémentaire en fin d’année 2020-2021 mais un moindre constat en début d’année 2021-2022 : une veille à avoir et une logique préventive à poursuivre
 - Un manque d’espaces pour la médiation sur certaines écoles (ALAE des Ambrits) ainsi que pour l’utilisation du matériel Snoezelen (Les Ambrits, Saint-Exupéry)
- **Définition de climat scolaire :** cette notion implique toute la communauté éducative et correspond au niveau d’appréciation des élèves, parents et personnels dans et autour de l’établissement scolaire et inclut différentes dimensions : lutte contre la solitude, motivation des élèves, explicitation des règles, coéducation avec les familles, lien avec les partenaires, qualité de vie dans l’établissement

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Poursuivre et renforcer les actions autour du bien-être de l’enfant pendant sa scolarité et de la médiation au sein des espaces périscolaires et extrascolaires
- Mobiliser les professionnels, les familles et les enfants à l’enjeu de climat scolaire au global et accompagner les animateurs de terrain autour d’outils concrets et pragmatiques à mobiliser pour améliorer le climat scolaire



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ÉTAPES DE TRAVAIL

- **Volet : Coordination - Mobiliser les partenaires ressources pour travailler la question du climat scolaire**
 - Sur le volet harcèlement scolaire, mobiliser les associations ressources et identifier les axes de progrès : l'intervention vers les écoles maternelle, sensibilisation continu des professionnels, intervention auprès des parents (débats, conférences), communication sur les actions de tutorat prévues dans l'intervention
- **Volet : Espaces de médiation**
 - Poursuivre le développement des espaces de médiation et les actions autour de la gestion des émotions, de la violence des enfants
 - Stabiliser les équipes, avoir des locaux à disposition au sein des ALAE
 - Développer les espaces Snoezelen :
 - Développer le partenariat avec le pôle Petite enfance pour exploiter la salle
 - Mutualiser l'accompagnement d'enfants des Ambrits et de Saint-Exupéry pour aller à l'Espace Snoezelen
- **Volet : Sensibilisation des professionnels**
 - Poursuivre la formation de l'ensemble des professionnels intervenant sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires à un même regard de veille pour identifier les signaux faibles
 - Doter ces professionnels d'outils communs pour lutter contre le harcèlement scolaire : outils pédagogiques de prévention (jeux, communication non violence, expression corporelle, espaces spécifiques...), actions de médiation autant que de sanctions homogènes
 - Avoir un pool d'animateurs qui bénéficient d'une sensibilisation continue avec les associations partenaires (ex. Outsiders : 2h entre chaque vacances) dans une logique amont (au lieu d'une mobilisation en cas par cas)
- **Volet : Médiation par les pairs**
 - Former les enfants sur des outils simples et placer les enfants comme médiateurs par les pairs
- **Volet : Lien avec les familles**
 - Poursuivre la sensibilisation des familles aux actions menées sur les temps scolaires : via le Conseil d'ALAE, via des portes ouvertures des espaces de médiation, sur les stands menées en dehors des écoles, faire venir les associations partenaires auprès des parents d'élèves
 - Poursuivre le lien avec l'école sur le « message clair », le suivi des enfants en commun, le partenariat vis-à-vis des familles

PILOTES
Ville de Cornebarrieu – Elus, Service Enfance Jeunesse

PARTENAIRES
Education nationale
Associations partenaires : les Outsiders

CONDITIONS DE RÉUSSITE
Des enjeux de locaux et de moyens humains pour investir les lieux de médiation

CALENDRIER
Dès 2022 pour les années suivantes

MOYENS
Soutien financier (facultatif) de la collectivité auprès des Outsiders

INDICATEURS
Nombre d'enfants concernés par une problématique d'harcèlement, nombre d'enfants se confiant à un animateur...

ACTION : A PARTIR DE L'EXISTANT, RÉFLÉCHIR AU DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE SOUTIEN SCOLAIRE AU SEIN DES ÉCOLES DU TERRITOIRE, EN COMPLÉMENTARITÉ DU CLAS



ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Un lien entre le CLAS, la médiathèque et les écoles
- Des espaces pour faire les devoirs sur les temps ALAE et accueillir les enfants sur volontariat mais des animateurs dont le rôle n'est pas de faire du soutien scolaire
- Des professeurs faisant du soutien scolaire 1h par semaine via l'APC
- Des besoins de soutien scolaire du point de vue des enseignants
 - Sur l'école des Monges, une estimation d'une soixantaine d'enfants d'élémentaire ayant des besoins de soutien scolaire
- Des enjeux à anticiper d'articulation des publics et de coordination des dispositifs en cas de développement d'une offre de soutien scolaire, au côté du CLAS
- Des réflexions à avoir autour de la responsabilité et de l'implication des parents (éviter la consommation)

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Améliorer les espaces à destination des enfants sur les temps ALAE pour mener de l'aide aux devoirs
- Animer les espaces de devoir en clarifiant les attentes auprès des animateurs et préciser les modalités de l'entraide, coopération, contrat avec les enfants
- Un besoin de travailler les objectifs avec les parents pour rester dans une logique de co-éducation et ne pas aller dans une délégation / consommation

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Faire le bilan des dispositifs mis en place au sein des écoles en matière d'accompagnement des élèves dans leur scolarité : soutien scolaire, aide aux devoirs
- Identifier les besoins via la mobilisation des services et des partenaires (Education nationale) – constituer un groupe de travail de partage des enjeux
- Mobiliser les élus sur la définition des objectifs : quelle mission (soutien scolaire, aide aux devoirs) ? quel développement ? quel soutien ? quelle place des parents (entre co-éducation et consommation) ?
- Réfléchir aux différentes modalités de développement d'une offre de soutien scolaire
 - Investir les temps CLAS avec une offre de soutien scolaire
 - Mobiliser les personnes âgées et le tissu associatif : Former un groupe de bénévoles au sein de la MLS, les accompagner à se structurer en instance / association soutenue par la ville

PILOTES
Ville de Cornebarrieu / Education nationale

PARTENAIRES
Education nationale – Ecoles, Associations...

CONDITIONS DE RÉUSSITE
Une coordination des dispositifs : soutien scolaire, CLAS
Une identification partagée des besoins
Un lien continu avec les parents

CALENDRIER
2022 : état des lieux – groupe de travail

MOYENS
Temps agents

INDICATEURS
Nombre d'enfants suivis, nombre d'enfants validant les fondamentaux, nombre d'enfants décrochant au collège venant de Cornebarrieu. récurrence de la problématique...

ACTION : DÉVELOPPER DES ACTIONS AUTOUR DU BIEN-ÊTRE ET DE LA PRÉVENTION SANTÉ AU SEIN DE L'ESPACE JEUNES, EN COMPLÉMENTARITÉ DU CLAS**ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

- Différents acteurs ressources :
 - Un Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) porté sur Toulouse par l'association ARPADÉ – une association ressource pour les problématiques jeunesse, prévention, conduite à risque et addictives, intervenant sur de la prévention généraliste (et non seulement en addictologie) grâce à une action pluridisciplinaire
 - Un Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) porté par la Mission Locale Haute-Garonne à Blagnac à raison de 1 jour par semaine : présence d'un psychologue par semaine (Prism) – ouvert à tous gratuitement et anonymement à tous les jeunes du territoire Nord-Ouest de Toulouse Métropole pour les 15-25 ans
- Une expérimentation menée par la CPAM de séances de psychologues
- En 2021, 20 jeunes sur 147 accompagnés par la Mission Locale qui ont bénéficié d'une proposition sur la thématique santé (accès aux soins, aide à la couverture santé, informations et orientation, etc. ...) – peu de jeunes exprimant le besoin de rencontrer un psychologue mais une veille à avoir
- Une présence sur le PAJ d'un éducateur spécialisé de l'association ARPADÉ sur la cellule de veille jeunesse et des actions de formation et d'accompagnement des professionnels du PAJ par l'association – une intervention selon les besoins des professionnels
- Des enjeux de réponse à des préoccupations croissantes des jeunes : identité sexuelle, pratiques et protection, usage du numérique, gestion des émotions... - une augmentation d'un mal-être psychique qui se pérennise
- Des difficultés d'accès à une offre de proximité en santé mentale (disponibilité, accessibilité géographique, représentations)

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Favoriser les temps de rencontre avec le réseau sur les thématiques de prévention et de santé
- Structurer le réseau, l'animer, le dynamiser autour du bien-être des jeunes

AXE : JEUNESSE

ACTION : DÉVELOPPER DES ACTIONS AUTOUR DU BIEN-ÊTRE ET DE LA PRÉVENTION SANTÉ AU SEIN DE L'ESPACE JEUNES

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Recenser les acteurs de la prévention et de l'accompagnement des jeunes ainsi que leur périmètre d'intervention
 - Arpade / PAEJ ; Mission Locale / PAEJ ; Référent de la Maison des Ados (Conseil départemental) ; CPAM ; Club de prévention
- Faire une veille autour des besoins des jeunes en matière de prévention et d'accès à la santé
 - Coordonner les acteurs sur l'évolution des besoins
 - Nommer un référent chargé de l'animation du réseau au sein de la ville
 - Associer à la réflexion les partenaires financiers (Toulouse métropole, CAF, ARS) pour travailler le développement d'une offre PAEJ (permanences) sur la ville
 - Identifier la manière de toucher des jeunes (plus âgés) qui ne sont pas au PAJ, via les associations sportives et culturelles, l'Education nationale
- Accompagner les équipes et professionnels de terrain
 - Aider les professionnels à réaliser des actions d'analyse de pratiques dans une instance spécifique via les partenaires
- Mobiliser les acteurs pour intervenir sur la ville – en conventionnant avec les partenaires ressources
 - Au sein de l'Espace Jeune pour des temps d'écoute mais aussi de la MLS pour des actions collectives sur des thématiques spécifiques
 - Constituer un groupe de travail en ce sens
 - Consulter les jeunes pour identifier leurs besoins
 - Constituer une programmation, expérimenter des actions collectives
 - Mobiliser les partenaires ressources dans cette logique de projet
 - Mobiliser les partenaires pour des actions collectives : ARPADE

PILOTES

Ville de Cornebarrieu – Elus, Service Jeunesse

PARTENAIRES

Mission Locale, ARPADE, CPAM, Maison des Ados, Club de prévention

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Une bonne identification et mobilisation des partenaires

CALENDRIER

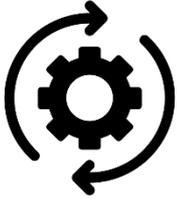
Dès 2022 : coordination des acteurs, état des lieux

MOYENS

1 journée par semaine disponible par ARPADE pour Cornebarrieu avec les moyens actuels (TM) et des possibilités de financement pour le poste d'éducateur

INDICATEURS

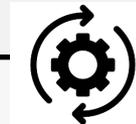
Suivi du nombre de jeunes concernés par des problématiques d'accès à la santé, de bien-être et par la fréquentation de ces actions



FICHE-ACTION DU PEDT

Objectif 2 : Favoriser l'ouverture de l'enfant à son environnement

ACTION : RENFORCER L'OUVERTURE DES ENFANTS À LEUR ENVIRONNEMENT VIA LA CULTURE ET L'ÉCOCITOYENNETÉ (EN LIEN AVEC LE PEDT)



ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- **Culture :**
 - Une place importante de la culture au cœur des parcours éducatifs des enfants sur la ville via l'ARIA - de la petite enfance à la jeunesse
 - CCL : accompagnement aux activités culturelles, de loisirs et sportives
 - Projets : école droits de l'homme, goûtons nos différences, fête du jeu, allons-y à vélo
- **Ecocitoyenneté :**
 - Des besoins de formations à l'écocitoyenneté et aux valeurs républicaines
 - Un patrimoine environnemental riche sur la ville dont la valorisation peut être renforcée

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Faire des valeurs du vivre-ensemble, de la culture et de l'écocitoyenneté des vecteurs d'ouverture de l'enfant à son environnement et des thématiques socles des projets pédagogiques sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Permettre aux enfants de mieux connaître, approprier, s'ouvrir à leur territoire de vie via la culture et l'environnement

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Renforcer l'investissement des valeurs de la République au service du vivre-ensemble
- Poursuivre la dynamique de projet éducatif autour de la culture :
 - Maintenir la place de la culture dans les projets éducatifs de la petite enfance à la jeunesse : accueil à l'ARIA, programmation adaptée, accueil à la médiathèque
 - Renforcer les actions autour du droits de l'homme et droits de l'enfant
 - Partenariats, échanges de savoir, liens avec les associations en cours, projet patrimoine
- Investir le champ de l'écocitoyenneté : 1. Exploitation des jardins partagés : avec l'école (consulter les écoles pour un usage tout au long de l'année, un co-portage de ces espaces) ; 2. Découvrir le territoire et découverte de l'environnement
- Réfléchir à des actions de sensibilisation critique de l'usage des réseaux sociaux et de l'appropriation de son contenu informationnel (fake news)

PILOTES
Ville de Cornebarrieu – Elus, Coordination PEDT

PARTENAIRES
Ville de Cornebarrieu – ALAE, Culture
Education nationales, associations locale

CONDITIONS DE RÉUSSITE
Des moyens humains pour maintenir l'importance de la culture dans les projets éducatifs (via l'ARIA, la médiathèque notamment)

CALENDRIER
Poursuite et lancement des réflexions autour de l'écocitoyenneté pour 2022

MOYENS
Temps agents (coordination, travail sur les projets)

INDICATEURS
Nombre et proportion d'enfants concernés par les projets

Objectif 3 : Soutenir la montée en autonomie, l'insertion et la responsabilisation du jeune

AXE : JEUNESSE

ACTION : RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION, DE L'ENGAGEMENT ET DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Une permanence de la Mission Locale (MLHG) au sein du PAJ
 - Deux conseillers de la Mission Locale présents à raison de deux fois par semaine au sein des locaux du PAJ (mercredis et vendredis) accompagnant un nombre croissant de jeunes (84 en 2017 contre 130 en 2020)
 - Deux conseillers territoriaux portant respectivement une référence mobilité et parrainage et de nombreux dispositifs portés dans le cadre des accompagnements (Garantie Jeunes, PACEA)
- Des accords entre la mairie de Cornebarrieu et la MLHG sur des Bafa financés et le recrutement d'animateurs
- Les chantiers jeunes : un dispositif permettant de proposer des actions d'engagement à destination de mineurs et pour qui les jobs d'été ne sont pas possibles
- Un travail partenarial initié entre la collectivité et Pôle Emploi pour réfléchir à des actions de promotion et d'accès à l'emploi

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Poursuivre l'accompagnement des jeunes dans la concrétisation de leurs projets
- Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes
- Favoriser le lien entre les demandeurs d'emploi et l'offre d'emploi

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Renforcer la coordination entre le service Jeunesse, les services et les structures ressources
 - Renforcer le partenariat avec la Mission locale pour bénéficier de son réseau de partenaires et de celui de la veille éducative (Arpade)
 - Relancer l'Observatoire de la jeunesse avec les associations
 - S'interroger sur la mise en place d'un référent Emploi sur la ville, en lien avec le référent Insertion du CCAS

RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION, DE L'ENGAGEMENT ET DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Relancer la réflexion avec la ville et les partenaires autour du renforcement des actions qui favorisent la prise de responsabilité des jeunes :
 - Bourse au BAFA : poursuivre les actions de bourse au BAFA : anticiper les besoins d'animateur et entamer une réflexion pour répondre aux enjeux de recrutement d'animateurs, poursuivre le financement des formations,
 - Chantiers Jeunes : Relancer les chantiers jeunes pour le territoire, concerter les jeunes pour identifier les chantiers pertinents, anticiper les besoins de chantier pouvant être assurés et encadrés pour des jeunes
 - Associations de jeunes :
 - Accompagner les jeunes dans leurs projets via le montage de structures associatives
 - Renforcement des actions collectives :
 - Renforcer le partenariat avec la Mission Locale (et autres partenaires) pour réfléchir à la délocalisation d'actions collectives au sein du PAJ : valorisation de la Garantie Jeunes, job dating, ateliers de lutte contre les discriminations (dispositif Jade de Unicité), valorisation de stages, aides aux CV...
- Renforcer la place des jeunes dans les associations du territoire : mise en relation, soutien à leur bénévolat, formation de jeunes, convention ville – jeune – association
- Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes
 - Renforcer la coordination entre la ville, la Mission Locale et le Département (jeunes bénéficiaires du RSA)
 - Mettre en place un service emploi au sein de la ville identifié par les partenaires
 - Structurer le réseau d'entreprises du territoire et rendre la Mission Locale davantage visible auprès des entreprises du territoire
 - Favoriser les actions améliorant le savoir-être des jeunes : théâtre, coaching...
 - Encourager le parrainage et tutorat (entreprises et entrepreneurs) auprès de ce réseau d'entreprises et au service de jeunes accompagnés par la Mission Locale
 - Réfléchir avec Pôle Emploi d'action de forum de l'alternance, des partenariats autour du recrutement, mise en place de formations...
 - Eventuellement, aider le jeune dans sa mobilité pour accéder à une offre d'emploi ou de formation

AXE : JEUNESSE

RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION, DE L'ENGAGEMENT ET DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

| | |
|---|--|
| PILOTES Ville de Cornebarrieu – Elus, Service Jeunesse | PARTENAIRES Mission Locale Haute-Garonne (MLHG), associations locale, autres acteurs jeunesse : Arpade |
| CONDITIONS DE RÉUSSITE Un point de vigilance identifié sur le portage des associations de jeunes et de la place de la ville : accompagnement, soutien mais non portage Des partenaires ressources pouvant intervenir sur le territoire mais en demande d'une ville proactive, pilote et porteur d'un projet jeunesse global autour d'une équipe consolidée | CALENDRIER |
| MOYENS Temps agents (coordination, projet) | INDICATEURS |

Objectif 4 : Aller à la rencontre des jeunes sur le territoire

AXE : JEUNESSE**ACTION : RENFORCER LES ACTIONS D'ALLER VERS POUR TOUCHER DAVANTAGE DE JEUNES****ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

- Des actions de passerelle existantes entre les ALAE et le PAJ permettant un parcours des publics
- Des temps de sensibilisation en interne de l'équipe d'animateurs au travail d'aller vers via la mobilisation de partenaires (Club de prévention, Arpade, Maison des Ados, Mission Locale...)
- Un partenariat entre le PAJ et cinq autres Espaces jeunes : partage de pratique, rencontre de jeunes
- Un dispositif « REMOJEUNE » pour travailler l'aller vers et le repérage des jeunes invisibles porté par la Mission Locale avec un conseiller dédié – du stand sur du marché, des actions communes avec les communes...
- Un dispositif récent porté par Toulouse Métropole, « Être Jeune en Métropole » (EJEM), pour favoriser un travail collectif autour des besoins des jeunes – une réflexion autour d'un plan d'action métropolitain
- Des actions d'aller vers qui ne touchent pas tous les jeunes mais ceux présents dans l'espace public – ne touchent pas les jeunes invisibles et discrets
- De nouveaux ménages s'installant sur le quartier avec la construction de nouveaux quartiers faisant venir de nouveaux publics, parfois éloignés des services présents sur le territoire
- Un sentiment exprimé par les professionnels de ne pas connaître une partie de la jeunesse s'installant sur le territoire

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Former les animateurs jeunesse au travail d'aller vers
- Renforcer le travail partenarial via les actions d'aller vers
- Toucher davantage de jeunes et faire connaître l'offre jeunesse sur la ville via l'aller vers
- Mieux connaître les besoins des jeunes, notamment s'installant sur la ville
- Faire preuve d'innovation dans les modalités de rencontre des jeunes du territoire

ACTION : RENFORCER LES ACTIONS D'ALLER VERS POUR TOUCHER DAVANTAGE DE JEUNES

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- **Volet 1 : coordination**
 - Renforcer la coordination avec les professionnels sur le travail de rue : référent de la Mission Locale, Club de prévention, Arpade, Maison des ados – et créer un réseau ressource
 - Relancer l’Observatoire de la jeunesse (associations locales du territoire)
 - Constituer un groupe de travail pour investir les actions hors les murs et élaborer une feuille de route partagée pour mobiliser en amont les partenaires (tels que la Mission Locale / REMOJEUNE), mobiliser les associations sportives pour l’aller vers et le repérage, s’intégrer dans les réflexions autour d’EJEM (Toulouse Métropole)
- **Volet 2 : formation**
 - Réaliser une étude de benchmark sur les pratiques d’aller vers innovantes pour aller à la rencontre des jeunes
 - Former l’équipe d’animateurs jeunesse aux animations d’aller vers et au repérage de jeunes fragilisés
 - Mutualiser les réflexions et les formations à « l’aller vers » entre différents services jeunesse de communes limitrophes
- **Volet : état des lieux**
 - Capitaliser sur l’étude qui a été menée en interne autour de l’aller vers à destination des jeunes
 - Actualiser le recensement des espaces identifiés et rassemblant des jeunes sur la ville
 - Réaliser un diagnostic en marchant, éventuellement avec des jeunes pour partager les besoins des jeunes dans l’espace public
 - Entretenir la coordination des acteurs jeunesse dans une logique de partage des enjeux issus de ce travail de terrain, éventuellement via la veille éducative
- **Volet : hors les murs**
 - Renforcer les actions d’aller vers via la culture dans l’espace public : « Un moment pour nous », Fête du jeu, cinéma en plein air – avec le service culture, la MLS
 - Développer des actions de médiation culturelle et sportive dans les équipements en plein air du territoire
- **Volet : mobilisation des jeunes / médiation par les pairs**
 - Développer les actions d’aller vers portées par les jeunes pour mobiliser d’autres jeunes : participation aux événements « Goûtons nos différences », « Pose ton son », proposition d’événements, concerts...

| | |
|--|--|
| <p>PILOTES Ville –Elus, Service jeunesse</p> | <p>PARTENAIRES Mission locale, Club de prévention, Arpade, Maison des ados Ville – Service culture, MLS Education nationale</p> |
| <p>CONDITIONS DE RÉUSSITE Une présence récurrente dans l’espace public pour se rendre visible Une articulation entre temps en structure et hors les murs Une formation à fournir aux animateurs pour l’aller vers</p> | <p>CALENDRIER 2022 : coordination et formation</p> <p style="text-align: right;"><small>» cabinets indépendants adhérents des marques de KPMG International</small></p> |
| <p>MOYENS Temps agents (coordination, hors les murs)</p> | <p>INDICATEURS Nombre de jeunes adhérant au PAJ suite à des rencontres hors les murs</p> |



ENEIS

by **KPMG**

Axe 2 : Accompagner les familles et la parentalité



Accompagnement des familles avec enfants - Synthèse des enjeux identifiés

ATOUTS ENJEUX

- Un **comité familles et vie locale** – poursuivre son animation, le faire connaître (élus, partenaires, habitants) et garantir son évolutivité
- Différents dispositifs **d'accompagnement de la parentalité** : **CLAS**, **LAEP** (lancé début 2020 et déjà bien identifié), **REAAP** + veille éducative et partenariale (PE, E, J)
- La **MLS** : double agrément animation globale et animation collective familles, une dynamique d'évaluation participative des projets en cours
- Des **équipements d'ampleur** : ARIA, médiathèque pour la culture et des équipements et clubs pour le sport
- Un travail partenarial entre le **CCAS** et ses partenaires sur l'accompagnement social des familles
- Un travailleur social de la **CAF** sur Colomiers

- Un **isolement croissant** de certaines familles sur le territoire, notamment confrontées à des enjeux sociaux et financiers et en particulier dans le contexte actuel.
 - Des besoins croissants d'accompagnement des familles identifiés par la cellule de veille
- **L'articulation vie professionnelle et vie familiale**, un enjeu important identifié par les travailleurs sociaux, en particulier pour les familles monoparentales
- La **MLS**, une structure qui doit être davantage mobilisée comme un lieu ressource pour les familles du territoire
- Une **coordination** à poursuivre entre les acteurs, services et lieux ressources à destination des familles et des actions **d'aller vers** à investir
- De forts enjeux de **mobilité** rencontrés pour tout public mais également les familles, notamment sans solution de mobilité

CLAS : Contrat local d'accompagnement à la scolarité

LAEP : Lieu d'accueil enfants parents

REAAP : Réseau d'écoute et d'appui à la parentalité

MLS : Maison du lien social

Petite enfance - Synthèse des enjeux identifiés

ATOUTS ENJEUX

- Une **offre d'accueil** du jeune enfant diversifiée et abondante sur le territoire
- Une **cellule de veille** éducative pour la petite enfance
- Un **pôle Petite enfance** permettant de réunir différents acteurs de la petite enfance (LAEP, RAM, crèche associative)
- Des **horaires** couvrant globalement les besoins
- Un accompagnement des familles par le **RAM**
- Des actions de **professionnalisation** des assistants maternels soutenues par la ville
- Une **coordination** des professionnels autour de l'accueil d'enfants en situation de handicap
- Une **nouvelle coordinatrice** dédiée à la petite enfance

- Une **augmentation des demandes** d'accueil du jeune enfant en EAJE sur liste d'attente et une **veille** à avoir sur l'évolution des besoins avec l'augmentation de jeunes enfants – *observatoire de la petite enfance ?*
- Une augmentation du nombre de contrats occasionnels et une plus grande **instabilité des contrats** – *des enjeux d'accompagnement dans la définition des besoins*
- Quelques demandes pour un accueil du jeune enfant sur des **horaires atypiques** (aéroport, clinique...)
- Une coordination à renforcer entre la crèche **Sucre d'Orge** et les autres structures de la petite enfance – *un enjeu de maintien de l'activité*
- Une baisse du nombre **d'assistants maternels** et une augmentation du nombre de demandes faites auprès du RAM pour un assistant maternel – *valoriser, faciliter l'installation, professionnaliser*
- Des professionnels en demande de davantage de temps de **sensibilisation au repérage** de troubles du comportement

RAM : Relais d'Assistants Maternels

LAEP : Lieu d'accueil enfants parents

Action sociale et accès aux droits - Synthèse des enjeux identifiés

ATOUTS ENJEUX

- Le **CCAS**, un acteur incontournable pour un grand nombre de publics – des publics communs accompagnés par la MDS et le CCAS (notamment les familles)
- Un **travail partenarial** fort autour du CCAS concernant l'accès aux droits, et en particulier pour les familles (CCAS, MDS, CAF) – un partenariat apprécié des partenaires avec le CCAS
- Une **équipe polyvalente** au sein du CCAS
- Une action de **distribution alimentaire** menée par le Rotary Club, partenaire de la collectivité

- Une présence de **familles étrangères logées par l'Etat** en grande difficulté : des problématiques complexes et un fort turnover (112 familles logées dans des hôtels)
- Un manque **d'associations caritatives** intervenant sur la ville mais une présence à Blagnac et sur d'autres villes à proximité
- Une vigilance à avoir autour de **l'allophonie** de certains publics s'installant sur la ville – *une offre linguistique à soutenir et valoriser (MLS)*
- Des partenariats à renforcer autour de la **médiation numérique** (CCAS, médiathèque, MLS)
- Une logique de **veille territoriale** à investir par le CCAS pour rendre compte de l'évolution des besoins sociaux

Axe 2 : Accompagner les familles et la parentalité

Objectif 5 : Répondre aux besoins des familles en matière d'accueil du jeune enfant

- Action 7 : Structurer un outil d'observatoire de la petite enfance : suivi des besoins d'accueil, des demandes des parents, de l'offre...
- Action 8 : Poursuivre la valorisation de l'accueil individuel

Objectif 6 : Accompagner les familles dans leur parentalité

- Action 9 : Poursuivre les actions de valorisation du CLAS auprès des familles et des partenaires
- Action 10 : Renforcer les actions de soutien à la parentalité portées par un réseau de partenaires (cafés des parents au sein des EAJE, LAEP, MLS, associations...)

Objectif 7 : Accompagner les situations de fragilités et répondre aux besoins spécifiques des parents

- Action 11 : Améliorer la logique de parcours dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap (de la petite enfance à la jeunesse)
- Action 12 : Poursuivre les actions d'accompagnement social des usagers pour favoriser l'accès aux droits
- Action 13 : Renforcer la mission d'observation sociale au sein du CCAS en lien avec les partenaires
- Action 14 : Lutter contre la fracture numérique et favoriser la montée en autonomie des publics dans l'usage des outils numériques (action travaillée en interne)

Objectif 8 : Renforcer l'accès des services aux familles

- Action 15 : Renforcer la communication des services existants à destination de l'ensemble des familles (outils de communication, partage des outils existants, stands d'aller vers)

Objectif 5 : Répondre aux besoins des familles en matière d'accueil du jeune enfant

AXE : PETITE ENFANCE**ACTION : STRUCTURER UN OUTIL D'OBSERVATOIRE DE LA PETITE ENFANCE****ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

- Une ville connaissant un taux d'accueil global du jeune enfant satisfaisant mais une tension qui commence à poindre sur les EAJE de la ville (liste d'attente) : 86 demandes sur liste d'attente sur les EAJE municipaux en 2020, contre 63 en 2019 (source : Ville)
- Une évolution dans les besoins des parents de jeunes enfants recourant à l'accueil collective :
 - Une augmentation de petits contrats (temps partiels)
 - Une augmentation des amplitudes horaires : davantage de contrats tôt le matin et tard le soir
 - Une évolution dans la composition des familles
 - Des situations très précaires en augmentation : familles en situation irrégulière, sans revenu qui ont besoin d'un accueil pour faire leurs démarches
 - Une augmentation de familles envoyées par la PMI, le CAMPS, le CCAS
 - Une augmentation de demandes de familles venant de communes extérieures (Aussonne, Mondonville...)
 - Une augmentation d'annulations de places (au regard du parcours d'insertion complexe)
 - Des familles en précarité et en insertion demandant un accueil du jeune enfant
- Un RAM réalisant un premier travail de collecte de données sur les situations
- Un changement de RAM en RPE dont le périmètre inclut une mission de veille territoriale sur les besoins

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Mieux connaître les besoins d'accueil du jeune enfant sur la ville et les demandes des familles pour mieux accompagner les familles dans la réponse à leur besoin
- Doter la ville d'un outil pluriannuel susceptible d'avoir une vision globale des besoins, d'étayer la prise de décision et l'orientation de la politique petite enfance
- Renforcer le partenariat PMI, CAMPS, CCAS, CAF

AXE : PETITE ENFANCE

ACTION : STRUCTURER UN OUTIL D'OBSERVATOIRE DE LA PETITE ENFANCE

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Etape 1 : Structurer l'outil d'observatoire - RPE
 - Coordonner les élus, services et partenaires pour définir les missions de l'observatoire et les indicateurs clefs (offre d'accueil, décomposition du taux de couverture global, données démographiques et socio-économiques des familles, typologies sociales des familles sur les EAJE, données d'offre collective et individuelle, types de contrats, atypie des horaires, optimisation de l'offre en lien avec les bilans (CAF))
 - S'accorder sur son portage et ses pilotes, conventionner pour le recueil de données systématique – en lien avec l'observatoire du CCAS
 - Recueillir les données pour un suivi pluriannuel
- Etape 2 : En faire un outil d'analyse territoriale et d'aide à la décision – Service Petite enfance
 - Analyser les données et réaliser une « Photographie annuelle de la petite enfance » (démographie, offre, besoins, enjeux)
 - Coordonner les élus, services et partenaires autour de ces analyses et renforcer les temps d'échanges entre élus et structures du territoire (EAJE notamment)
 - Réfléchir à une adaptation de l'offre d'accueil déjà existante et travailler en collaboration avec la CAF sur les réponses aux besoins (places dédiées, aspect financier...)
 - Réfléchir à une organisation interne des structures : taux d'encadrement, impact financier...
- Etape 3 : Réfléchir à la manière de mieux accompagner les familles dans l'accès à un mode d'accueil répondant à leurs besoins spécifiques : procédures et dossiers d'inscription, communication commune sur les modalités d'inscription (EAJE municipaux, associatif), accompagnement des familles dans la formalisation, l'objectivation de leurs besoins (formation des agents)...
 - Réfléchir à la mise en place d'un dispositif de crèche « A vocation d'insertion professionnelle » (AVIP), coordonner les acteurs de l'emploi

PILOTES

Ville de Cornebarrieu – Elus, RPE / Service petite enfance de la ville

PARTENAIRES

CAF, CAMPS, PMI, CCAS, Structures du territoire : EAJE, Coordinatrice administrative et petite enfance, acteurs de l'emploi

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Réunions de concertation et coordination autour de l'outil
Implication de tous les partenaires et temps d'échanges entre les élus, les services/structures et partenaires
Définition des indicateurs clefs et pertinents sans les démultiplier
Eventuellement, moyens financiers pour le développement de l'offre

CALENDRIER

2022 : formalisation de l'outil, coordination des partenaires

MOYENS

Augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture des EAJE
Création de places dédiées éventuellement (familles précaires)

INDICATEURS

Nombre de familles sur liste d'attente, nombre de contrats annulés, nombre de contrats d'accueil...

AXE : PETITE ENFANCE**ACTION : POURSUIVRE LA VALORISATION DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL****ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

- En 2020, une offre d'accueil individuel du jeune enfant composée de 38 assistants maternels agréés, 31 en activité et 101 de places agréées, ainsi que de 3 Maisons d'assistants maternels (MAM) comprenant 9 assistants maternels et 31 places agréées
- Différents enjeux (nationaux) relatifs à l'accueil individuels :
 - Une augmentation des demandes d'accueil par les familles sur le territoire
 - Une baisse du nombre d'assistants maternels : crise de vocation, vieillissement, instabilité des parcours professionnels, non renouvellement... - une baisse proportionnellement deux fois plus élevée qu'à l'échelle de la Haute-Garonne entre 2017 et 2019 (-5,9% contre 4%) et près de deux fois plus d'assistants maternels de plus de 55 ans qu'à l'échelle départementale (44,7% contre 26,1%) – *source : CAF, 2019*
 - Des besoins de formation et de professionnalisation des assistants maternels
 - Des besoins de redynamiser le partenariat avec les assistants maternels
- Un recours à la réorientation des familles au relais emploi (CCAS) quand les familles ne trouvent pas de places
- Un travail réalisé par la PMI pour l'accompagnement à l'agrément et un travail partenarial à renforcer avec la ville

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Maintenir un taux de couverture global du jeune enfant satisfaisant sur le territoire en gardant une diversité des modes d'accueil du jeune enfant
- Accompagner les assistants maternels pour pouvoir offrir un accueil correspondant aux besoins des familles
- Maintenir le partenariat avec le CCAS
- Redynamiser le partenariat avec la PMI

AXE : PETITE ENFANCE

ACTION : POURSUIVRE LA VALORISATION DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- **Volet 1 : Poursuivre le lien entre le RAM et les assistants maternels**
 - Faire un état des lieux sur les possibilités d'accueil des assistants maternels avec une actualisation régulière.
 - Inciter les assistants maternels à s'inscrire sur Monenfant.fr
 - Se mettre en lien avec la PMI pour redynamiser le partenariat
- **Volet 2 : Renforcer l'offre individuelle sur le territoire**
 - Valoriser le métier pour susciter des vocations
 - Renforcer le partenariat avec Pôle Emploi
 - Soutenir l'installation de Maisons d'assistants maternels (MAM), en cohérence avec l'offre d'accueil formel du jeune enfant sur le territoire : location abordable / mise à disposition de locaux, aide au projet, aide logistique...
- **Volet 3 : Accompagner la formation continue des assistants maternels**
 - Recenser les besoins de formation des assistants maternels – maintenir et valoriser le plan d'action de formation
- **Volet 4 : Valoriser le mode d'accueil individuel auprès des familles demandant un mode d'accueil**
 - Diffuser les besoins d'accueil des familles à l'ensemble des assistants maternels

PILOTES

Ville de Cornebarrieu – Elus, RPE

PARTENAIRES

CAF

CCAS

Conseil départemental - PMI

Structures d'accueil de la commune

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Disponibilité – réunions de concertation

Implication des partenaires

CALENDRIER

MOYENS

Temps agents / mobilisation de partenaires

Soutien à l'installation de MAM

INDICATEURS

Evolution du nombre d'assistants maternels, nombre d'assistants maternels s'installant sur le territoire, nombre de personnes accompagnées vers leur agrément

Objectif 6 : Accompagner les familles dans leur parentalité

AXE : PARENTALITÉ

ACTION : POURSUIVRE LES ACTIONS DE VALORISATION DU CLAS AUPRÈS DES FAMILLES ET DES PARTENAIRES

ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Un Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) porté par la ville et décliné pour les élèves en élémentaire et pour les collégiens
 - Un travail en transversalité au sein des services de la ville : détachement d'agents de l'ALAE et du PAJ, accueil une séance sur deux au sein de la médiathèque et au sein de la MLS, des échanges fréquents avec les équipes ALAE
 - Un nombre croissant d'inscrits sur le CLAS élémentaire (24 en 2020-2021 - complet) et relativement peu d'inscrits au CLAS collège (8 inscrits sur 2020-2021)
 - Des enfants confrontés à des problématiques plus complexes mais un travail rapproché entre le CLAS et les cellules de veille éducative
- Des professionnels de l'Education nationale sur la ville identifiant davantage le dispositif et qui orientent davantage les enfants vers le CLAS
 - A maintenir dans un contexte de changement de direction, de renouvellement des équipes enseignantes sur certains établissements
- Des enjeux maintenus de lisibilité du dispositif auprès des familles : périmètre spécifique du CLAS au regard de l'aide aux devoirs ou du soutien scolaire
 - Un travail de communication auprès des familles dont les enfants vont bénéficier du CLAS (entretiens individuels, proposition de séances tests, information synthétique fournie à l'occasion des réunions de rentrée) pour clarifier l'intervention propre faite sur le dispositif
 - Un temps d'échange avec les parents lors de la fin du CLAS élémentaire (18h15-18h30)
 - Une communication plus complexe avec les parents sur le CLAS collège
- Des collèges situés hors du territoire et un contexte de crise sanitaire ayant compromis la visibilité du CLAS auprès des établissements et, par conséquent, l'orientation de jeunes vers le dispositif
 - Mais un contexte de rapprochement entre la ville et les directions des collèges : rencontre avec les directions des collèges (Mermoz et Guillaumet à Blagnac, Bois-de-la-Barthe à Pibrac, Aussonne...)

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Poursuivre la valorisation du CLAS auprès de l'Education nationale pour en faire un dispositif reconnu dans le parcours scolaire de l'enfant ou du jeune
- Poursuivre la visibilité et la pertinence du dispositif auprès des familles
- Renforcer le taux de remplissage sur le CLAS collège

AXE : PARENTALITÉ

ACTION : POURSUIVRE LES ACTIONS DE VALORISATION DU CLAS AUPRÈS DES FAMILLES ET DES PARTENAIRES

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Poursuivre la valorisation du CLAS auprès des professionnels de l'Education nationale
 - Les sensibiliser à la méthodologie du CLAS : réunions mutualisées avec les directions d'école (travailler l'orientation des enfants, les projets à l'année), réunions en interne des écoles avec les équipes enseignantes (s'accorder sur les modalités de suivi des enfants)
 - Dans une priorité secondaire, cibler éventuellement d'autres associations ressources qui accompagnent des enfants
- Poursuivre la valorisation du CLAS auprès des familles
 - Maintenir le temps d'échange avec les parents en fin de CLAS élémentaire (horaires), voire le renforcer
 - Relancer les temps collectifs avec les parents dont les enfants et jeunes bénéficient des CLAS élémentaire et collège (notamment en soirée : sur des moments festifs, sur des thématiques, pendant une séance)
 - Relancer la réflexion autour de l'implication des parents pour l'animation de temps CLAS auprès des enfants (ateliers parents)
 - Mettre en place une réunion d'information pour communiquer sur le dispositif CLAS auprès des familles (journées portes ouvertes de l'Espace Jeunesse)
- Coordonner le CLAS avec les projets de la ville, selon les besoins et les projets menés au sein du CLAS, en tant qu'acteurs, organisateurs ou participants de ses événements – Ex. Fête du Jeu,
 - Valoriser les projets du CLAS via les événements portés par la ville mais aussi les autres services (Espace Jeunesse)
- Faire un suivi de la fréquentation des CLAS élémentaire et collège au regard des moyens humains et identifier les enjeux éventuels de redéploiement de moyens humains

PILOTES
Ville de Cornebarrieu – Elus, référents des CLAS élémentaire et collège

PARTENAIRES
Ville de Cornebarrieu : services et coordination Enfance Jeunesse, ALAE, MLS, médiathèque
Education nationale
Éventuellement, associations locales culturelles et sportives

CONDITIONS DE RÉUSSITE
Une vigilance à avoir autour des moyens humains sur le CLAS élémentaire
Travail partenarial avec l'Education nationale sur le territoire et en dehors (collèges)

CALENDRIER
Dès fin 2021 pour la rencontre avec les collèges et dès 2022

MOYENS
Temps agents existants

INDICATEURS
Nombre de bénéficiaires sur les CLAS
Nombre de familles rencontrées sur les temps formels et impliquées dans les actions parents-enfants

AXE : ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

ACTION : RENFORCER LES ACTIONS DE PARENTALITÉ PORTÉES PAR UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Une offre existante en matière d'accompagnement de la parentalité :
 - Un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) ayant ouvert peu avant la crise sanitaire (février 2020) et déjà bien identifié : une quarantaine de familles en 2021
 - « Marcher à 4 pattes », un acteur inscrit dans la dynamique parentalité via une labellisation REAAP : une association loi 1901 subventionnée par la CAF, le Conseil départemental – mise à disposition de locaux par le LAEP sur les temps du RAM
 - Un Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) élémentaire ou collège géré par la ville
 - Une cellule de veille éducative, incluant notamment la petite enfance, pour soutenir et accompagner la parentalité
- Une crise sanitaire ayant compromis la coordination des acteurs accompagnant la parentalité sur la ville : interconnaissance, veille, projets communs... - et ayant compromis la visibilité des services
- Une population arrivée récemment et des besoins qui devraient être davantage identifiés par les acteurs, une évolution sociologique des publics sur la ville – un suivi des besoins
- Un manque de dispositifs d'accompagnement de la parentalité dans la période pré et péri-natale – une possibilité d'accueil de futurs parents sur le LAEP et un enjeu pour toucher le plus en amont possible les parents de jeunes enfants dans une logique de parcours et de prévention des fragilités parentales (parentalité précoce)
- Un manque d'instance de coordination spécifique autour de la parentalité, référente et identifiée par les services, professionnels et services – au-delà de la cellule de veille éducative et un manque de liens autour de la parentalité entre dispositifs et acteurs (CLAS, MLS, LAEP...)
- Un manque de temps d'information thématiques à destination des parents (ex. conférences, débats...) – des discussions informelles pouvant prendre place au sein du LAEP mais pas d'instances spécifiques pour aborder des thématiques précises
- Des besoins d'accompagnement de la parentalité pouvant se poser également pour les parents de jeunes et des acteurs ressources à mobiliser (ARPADE : accueil de parents sur le PAEJ, espace de rencontre pour du dialogue familial...)

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Renforcer la coordination entre les acteurs de la parentalité
 - Pour avoir un suivi de l'évolution des besoins en matière de parentalité
 - Pour favoriser les partages de pratiques entre professionnels
 - Pour investir les actions coordonnées d'aller vers
 - Pour mieux orienter les familles vers les acteurs pertinents
- Soutenir les parents et notamment les parents de jeunes enfants et lutter contre l'isolement des parents et notamment de jeunes enfants

AXE : ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

ACTION : RENFORCER LES ACTIONS DE PARENTALITÉ PORTÉES PAR UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- **Volet 1 : Constituer une instance pour coordonner les acteurs autour de l'accompagnement de la parentalité sur la ville**
- Acteurs : LAEP, MLS, EAJE, RPE, CLAS, CCAS, CAF (éventuellement) – piloter cette coordination (co-portage MLS-LAEP), inciter à la coordination des acteurs comme condition de soutien des actions, nommer un référent unique des actions parentalité sur la ville auprès des autres services et partenaires
- Investir les missions partenariales : d'interconnaissance, de veille territoriale et de projets partagés éventuellement
- En faire une instance de partages de pratique entre professionnels et partenaires et sensibiliser les professionnels sur certains sujets afférents à la parentalité en fonction des compétences des professionnels (ex. fonctionnement affectif et psychique de la parentalité)
- Réfléchir à l'implication de la cellule de veille éducative – renforcer le lien avec les acteurs de la parentalité
- Mobiliser / identifier les partenaires ressources pour des actions spécifiques portées par les services (Ex. LAEP, acteurs REAAP, autres associations) et les impliquer dans cette instance
 - Clarifier le conventionnement et les modalités pour travailler avec d'autres partenaires, notamment impliquant une participation financière
- **Volet 2 : Réfléchir à des projets partagés :**
- Relancer les actions de socialisation des parents au sein des EAJE – stands informels, cafés des parents, mobilisation de partenaires selon les besoins...
- Proposer des temps d'écoutes individuels avec des professionnels (psychologues...) sur la ville (au sein du LAEP?)
- Proposer des actions collectives autour de thématiques précises (pré et post-partum, adoption, filiation, sommeil...) – conférences et débats
- Faire venir des associations porteuses d'actions REAAP pour des actions ressources pour les parents au sein du LAEP
- Poursuivre des actions d'animations publiques festives : « Goûtons nos différences », éventuellement « Journée Petite Enfance » autour d'une thématique fédératrice (Ex. jeu d'enfant, nature), Semaine de la petite enfance (de la parentalité ?), Fête du Jeu,
- Renforcer la visibilité du LAEP auprès de futurs parents, via la mobilisation de la communication de la ville et des partenaires (CAF, PMI)
- Mobiliser des partenaires ressources (hors du territoire) pour des actions de parentalité de familles et de jeunes (ARPADE) : mise à disposition de locaux (Ville), identification des problématiques (Ville) et mener des actions (accueil sur des lieux neutres, actions collectives thématiques pour les parents (sur les écrans, l'identité sexuelle, etc.) communication sur les acteurs ressources auprès des familles...)

| | |
|--|--|
| PILOTES Pilotage du réseau – MLS-LAEP Pilotage des actions - variable | PARTENAIRES CAF, Marcher à 4 pattes, ARPADE, PMI / ASE |
|--|--|

| | |
|---|---|
| CONDITIONS DE RÉUSSITE Une bonne coordination des acteurs via un pilotage identifié Une bonne communication pour garantir la visibilité et la fréquentation des temps proposés | CALENDRIER 2022 : mise en place de l'instance 2023 : réflexion autour d'actions portées par cette instance |
|---|---|

| | |
|-------------------------------|--|
| MOYENS Temps agents | INDICATEURS Nombre de familles concernées, baisse du nombre de familles concernées par un dispositifs de l'ASE |
|-------------------------------|--|

Objectif 7 : Accompagner les situations de fragilités et répondre aux besoins spécifiques des parents

AXE : ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

ACTION : AMÉLIORER LA LOGIQUE DE PARCOURS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP (DE LA PETITE ENFANCE À LA JEUNESSE)

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- **Petite enfance :**
 - Une coordination des professionnels autour de l'accueil d'enfants en situation de handicap, une cellule de veille éducative petite enfance permettant d'investir le handicap
 - Une cellule de veille éducative restreinte pour créer avec l'accord des parents un partage d'information et améliorer les passerelles entre la petite enfance et la jeunesse
 - Des enjeux maintenus de soutien aux professionnels de la petite enfance dans le repérage précoce de troubles du comportement ou de handicap
 - Des formations réalisées au sein des EAJE, obligatoires une fois tous les deux ans (toutes thématiques confondues) - via le réseau ACEPP pour la crèche associative (Accueil pour tous 31 pour soutenir l'accueil inclusif en crèche)
- **Enfance / Jeunesse :**
 - Rappel de la réglementation autour de l'accueil inconditionnel : la loi 2005 porte les loisirs comme un droit commun et rien ne doit empêcher l'accueil d'enfants en situation de handicap jusqu'au moment où la santé / sécurité de l'enfant / des professionnels est en jeu et dans la mesure où tous les moyens auraient été déployés
 - Des professionnels dédiés à l'accompagnement d'enfants en situation de handicap sur les temps scolaires dans une logique inclusive : accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) et auxiliaires de vie loisirs (AVL) – ces derniers sont du ressort de la collectivité (deux par ALAE et au moins un par ALSH)
 - Des difficultés pour accueillir certains enfants en situation de handicap sur des temps partagés et de droit commun et une absence d'AESH sur des temps méridiens
 - Le Service pour l'inclusion en accueil collectif de mineurs (SIAM), un acteur ressource pour favoriser l'accès aux structures et le soutien aux professionnels d'enfants en situation de handicap sur le département (ACM : périscolaire, extrascolaire et vacances, 3-17 ans)
 - Un dispositif qui accompagne les familles et professionnels pour rendre l'accès des enfants effectif, sous mandat de la CAF / de l'Etat / la MDPH
 - Sur Cornebarrieu : formation d'agents sur différents modules, prêt de matériel pédagogique pour sensibiliser au vivre-ensemble, des temps d'accompagnement d'une équipe de professionnels pour l'accueil d'un enfant en particulier -

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Accompagner les familles et soutenir les équipes dans l'accueil des enfants en situation de handicap de la petite enfance à la jeunesse

AXE : ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES / HANDICAP

ACTION : AMÉLIORER LA LOGIQUE DE PARCOURS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP (DE LA PETITE ENFANCE À LA JEUNESSE)

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Volet Petite enfance :
 - Réfléchir pour nommer un référent au handicap au sein de chacun des EAJE (déjà en réflexion au sein de Sucre d'Orge)
 - Repérer les différents types de handicap présents au sein des structures d'accueil du jeune enfant (EAJE, ALAE maternelle, école maternelle, LAEP...)
 - Mutualiser les formations de l'ensemble des professionnels de la petite enfance
- Volet Formation : Sensibiliser à l'accueil d'enfants en situation de handicap les équipes des structures (ALAE, ALSH, PAJ)
 - Poursuivre la mobilisation du SIAM et former plusieurs personnes par accueil pour se faire le relais de ces compétences auprès des autres animateurs (référents handicap)
 - Accompagner sous forme d'ateliers pratiques : lieu d'échange de pratiques – possibilité d'animation par le SIAM
- Volet Pédagogie : Sensibiliser les enfants autour du handicap et poursuivre la mobilisation du SIAM : prêt d'outils pédagogiques, animations par le SIAM...
 - Mesurer le degré d'autonomie de la collectivité dans l'accueil d'enfants en situation de handicap (auto-évaluation)
- Volet Coordination : Créer un lieu d'échanges pour le partage d'expériences des professionnels accueillant des enfants en situation de handicap, sous forme de groupes de paroles entre professionnels de la petite enfance à la jeunesse – au-delà de la cellule de veille permettant d'aborder des cas particuliers
- Volet Familles : Proposer à la famille d'inscrire sur un portail familles / dossier d'inscription ses besoins, proposer un temps dédié dès l'inscription avec un professionnel formé pour exprimer les besoins spécifiques et la situation de handicap, puis identifier les moyens et compétences nécessaires et éventuellement rédiger un projet d'inclusion / d'accueil spécifique de l'enfant (« journée type de l'enfant ») – si besoin, mobiliser le SIAM
 - Consulter les familles sur leur niveau de satisfaction concernant l'accueil de leur enfant en situation de handicap
- Recenser les associations de parents d'enfants en situation de handicap de la commune : proposition d'ateliers découvertes pour les enfants

| | |
|--|--|
| PILOTES Ville de Cornebarrieu – Elus Coordinatrice veille éducative Différents pilotes selon les modalités ALAE matin et référents veille éducative – référents AVL | PARTENAIRES SIAM, EAJE, RPE, LAEP, ALAE maternelle, Education nationale, associations, médiathèque, PAJ |
| CONDITIONS DE RÉUSSITE Bilans pour évaluer les besoins Mobilisation des acteurs ressources - SIAM | CALENDRIER |
| MOYENS Les actions de formation et accompagnement par le SIAM sont gratuit mais des actions pédagogiques à destination des collectivités demandent une contribution. | INDICATEURS Mesure du degré de satisfaction des familles (consultation des familles) Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis sur la ville sans bénéficié d'un accompagnement du SIAM mesure du degré d'autonomie / de compétence de la collectivité sur l'inclusion |

AXE : ACTION SOCIALE / ACCÈS AUX DROITS**ACTION : POURSUIVRE LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES USAGERS POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS****ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

- Des liens appréciés entre partenaires et le CCAS – le CCAS forme un guichet unique sur le territoire de réception de la demande sociale
- Un écrivain public pour tous les publics (pas seulement allophones) et une plateforme linguistique sur Blagnac (pour les allophones)
- Des acteurs intervenant au sein du CCAS (mise à disposition de locaux) permettant un travail partenarial renforcé : PLIE, UCRM pour le suivi des bénéficiaires du RSA, bailleurs...
- Des rencontres avec les bailleurs sociaux tous les trimestres et une invitation de la MDS à venir à ces réunions
- Un règlement intérieur du fonctionnement institutionnel du CA du CCAS
- Des aides qui ne sont pas toutes harmonisées : CAP, CORAFIN, domiciliation, partenariat associatif

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Répondre au mieux et s'adapter aux besoins des usagers

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Intégrer la MDS dans les réunions trimestrielles entre le CCAS et les bailleurs – janvier 2022
- Mettre en cohérence des aides et dispositifs : CAP, CORAFIN, domiciliation, partenariats associatifs
- Travailler un règlement intérieur du CCAS

PILOTES
CCAS de Cornebarrieu - Elus

PARTENAIRES
MDS, CAF, CARSAT, PLIE, UCRM, services solidarités des fournisseurs d'énergie, bailleurs, associations

CONDITIONS DE RÉUSSITE
Mobilisation des élus et travail en interne des services

CALENDRIER
2022

MOYENS
Temps agents

INDICATEURS

ACTION : RENFORCER LA MISSION D'OBSERVATION SOCIALE AU SEIN DU CCAS EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES

ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Un bilan chiffré rendu aux élus en mars par le CCAS sur les dispositifs portés et les évolutions sur les trois dernières années
- La réalisation d'une ABS qui répond à un besoin réglementaire et de veille territoriale exprimé par les agents du CCAS
- Des enjeux de moyens humains à déployer au sein du CCAS pour investir cette mission d'observation sociale
- Une augmentation des publics accompagnés par le CCAS et les partenaires et venant de Cornebarrieu
- Des échanges partenariaux appréciés et constructifs
- Des partenaires exprimant un besoin d'observation sociale sur Cornebarrieu au regard des mutations de la ville
- Une participation du CCAS aux cellules de veille éducative et veille éducative restreinte

OBJECTIFS POURSUIVIS

→ 3 dimensions : observatoire ; politique (projet social) ; actions (services et partenaires)

- Recenser les partenaires et les données nécessaires
- Former les agents à l'analyse territoriale
- Faire remonter cette analyse aux élus, services et partenaires
- Adapter les moyens aux besoins et le projet social au territoire
- S'accorder sur les indicateurs pertinents et essentiels à une veille territoriale et transversale (au-delà des indices de précarité) ainsi que les thématiques à investir
- Lier des conventions avec les partenaires pour l'obtention de ces données
- Recueillir les données et veiller aux enjeux du RGPD
- Centraliser les données au sein d'un outil chaque année (vision pluriannuelle)
- Former aux éléments statistiques : via une assistance à maîtrise d'ouvrage ? Via un pilote au sein du CCAS ?
- Poursuivre le compte-rendu aux élus sur les dispositifs et y intégrer une logique de veille territoriale
- Plus globalement, avoir une veille autour des acteurs caritatifs pouvant intervenir à destination de différents publics, en lien avec les partenaires qui peuvent en orienter (Mission Locale par exemple)

| | |
|--|---|
| PILOTES CCAS - Elus | PARTENAIRES Cellule de veille éducative, MLS, CAF, Conseil départemental, Pôle Emploi, CARSAT, UCRM, PLIE, Bailleurs |
| CONDITIONS DE RÉUSSITE Des enjeux de formation et de moyens humains pour porter le dispositif | CALENDRIER |
| MOYENS Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), délégation ? | INDICATEURS |

AXE : ACTION SOCIALE / ACCÈS AUX DROITS**ACTION : LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET FAVORISER LA MONTÉE EN AUTONOMIE DES PUBLICS DANS L'USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES****ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

- Un contexte de dématérialisation des démarches administratives jusqu'en 2022 et des demandes exprimées à la ville pour un accès à du matériel numérique
- Médiathèque : un espace public numérique connecté ouvert aux habitants orientés par un service municipal (MLS, CCAS, PAJ), une réflexion autour du label « Bibliothèque numérique de référence »
- MDS de Blagnac : un conseiller numérique sur Blagnac pour aider les publics dans les démarches en lien avec les services du département
- MLS : un poste informatique dédié pour accéder à l' « espace citoyen »
- Des ateliers informatiques ouverts au public entre la MLS et la médiathèque
- Des enjeux de confidentialité autour des démarches et des missions distinctes entre aidant numérique et conseiller numérique

Une action travaillée entre le CCAS, la MLS et la médiathèque

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Répondre à un besoin repéré sur le territoire et à une commande institutionnelle
- Permettre l'accès au numérique pour tous
- Permettre l'autonomie administrative
- Travailler en interdisciplinarité en mutualisant les ressources et personnels de la commune
- Utiliser ces temps d'accompagnement pour sensibiliser les citoyens sur une utilisation distanciée (éclairée) des ressources offertes sur Internet, et sur la protection des données personnelles sur les réseaux, sur l'identité numérique

AXE : ACTION SOCIALE / ACCÈS AUX DROITS

ACTION : LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET FAVORISER LA MONTÉE EN AUTONOMIE DES PUBLICS DANS L'USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Développer le partenariat avec le Conseil départemental et Toulouse Métropole
- Finaliser l'identification des besoins et cibler le public n'ayant pas d'accès à l'outil informatique, ne maîtrisant pas les démarches dématérialisées et n'étant pas à l'aise avec le numérique
- Élaborer une charte de l'aidant numérique
- Anticiper le recrutement d'un conseiller numérique, mobiliser les partenaires financeurs pour son recrutement
- Volet 1 : Permettre un accès autonome au numérique :
 - Avoir un référent numérique
 - Recevoir un administré orienté vers ce service par un autre service
 - Former l'équipe de la médiathèque par le référent EPN
- Volet 2 : Mettre en place un accès numérique accompagné :
 - Permettre l'accompagnement des administrés sur les problématiques rencontrées sur leur propre matériel numérique pour des pratiques de base
 - Demander à l'administré de prendre rendez-vous en amont avec le référent EPN
 - Convier éventuellement un travailleur social délocalisé au sein de la médiathèque
- Volet 3 : Mettre en place une permanence interservices :
 - Utiliser l'EPN et l'ensemble des postes pour des permanences interservices

PILOTES

Ville de Cornebarrieu – Elus, Médiathèque, CCAS, MLS

PARTENAIRES

Ville - Services
Toulouse Métropole
Conseil départemental - Médiathèque départementale
Etat

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Moyens humains supplémentaires
Si impressions non payantes : prise en charge des frais
Un encadrement des services autorisés et proscrits
Un encadrement de l'accompagnement des usagers dans des démarches incluant la communication de données à caractère personnel

CALENDRIER

Dès 2021 : validation de la fiche action et travail autour de la charte de l'aidant numérique
2022 : renforcement du partenariat,

MOYENS

Moyens techniques : EPN avec 6 postes – existant
Moyens humains varient selon les étapes : 1 agent de la médiathèque et 1 du CCAS / de la MLS sur volet 3 – fréquence mensuelle ou bimensuelle

INDICATEURS

Suivi du nombre de bénéficiaires, nombre d'entre eux ayant gagné en autonomie (analyse qualitative de terrain)

Objectif 8 : Renforcer l'accès des services aux familles

ACTION : RENFORCER LA COMMUNICATION DES SERVICES EXISTANTS À DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES FAMILLES

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Différents vecteurs de communication investis par les services de la ville : site internet, « communication cartable » (pour toucher les enfants en école maternelle), diffusion auprès des services et partenaires, plaquette de l'information – une communication multicanal et relativement étoffée
- Des services relais de la communication d'autres services : ex. Dispositif Vacances et Familles porté par CCAS - diffusion de la communication via le LAEP, les écoles, les ALAE, la médiathèque, la MLS, les services techniques, le PAJ, le portail internet de paiement de la cantine...
- Des services de la ville n'ayant pas forcément des outils de communication partagée, harmonisée et coordonnée
- Un grand nombre de familles, notamment en difficulté, qui n'ont pas accès à une communication via les canaux conventionnels : site internet, flyers...
- Des actions d'aller vers pour toucher les familles d'enfants scolarisés mais des difficultés à investir l'aller vers pour toucher des familles de jeunes enfants

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Harmoniser les canaux de communication existants, notamment sur les services à destination des familles
- Communiquer davantage auprès des familles éloignées des canaux conventionnels de communication via l'aller vers

AXE : COMMUNICATION

ACTION : RENFORCER LA COMMUNICATION DES SERVICES EXISTANTS À DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES FAMILLES

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Faire un état des lieux des outils existants par service de la ville et partager les pratiques de dispositifs nouveaux de diffusion de l'information
- Réaliser des cartes parcours théoriques des vecteurs de communication par service et par public et identifier les manques
 - Réfléchir à une communication globale systématique aux familles faisant leur déclaration de grossesse auprès de la mairie et aux familles arrivant sur la commune : intégrer le LAEP, l'accueil du jeune enfant, le RPE, la médiathèque... - appliquer la réglementation RGPD
 - Réfléchir à la mise en relais d'autres acteurs du territoire pour relayer la communication (commerçants)
- Harmoniser les outils existants et identifier les marges de manœuvre entre la mutualisation ou le développement d'outil par service (communication unique pour les services aux famille vs page Facebook pour la MLS, page Instagram / Facebook pour l'espace jeunes...)
- Réfléchir à une application sur la ville : services, démarches, calendrier et événements, cartographie dynamique...
- Former au moins un professionnel sur chaque lieu d'accueil du public pour relayer l'information sur les dispositifs existants à destination des familles (LAEP, CLAS...)
- Mener des actions hors les murs pour communiquer sur l'offre existante, notamment à destination de parents de jeunes enfants : stands en sortie d'écoles, investir les lieux spécifiques

PILOTES

Ville de Cornebarrieu – Elus, Service Communication / Services concernés

PARTENAIRES

Autres services et partenaires

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Harmonisation des canaux

Articulation des modes : information numérique, relais, aller vers

CALENDRIER

Dès 2022 : état des lieux

MOYENS

Temps agents (coordination, aller vers)

INDICATEURS

» cabinets indépendants adhérents
des marques de KPMG International



ENEIS

by **KPMG**

Axe 3 :
Animer la vie
sociale locale
pour favoriser
le vivre
ensemble



Animation de la vie sociale locale / Maison du lien social - Synthèse des enjeux identifiés

ATOUTS ENJEUX

- Un **double agrément** perçu par la MLS au titre de « l'animation globale et coordination » et de « l'animation collective familles »
- Une **équipe polyvalente**
- De **nouveaux locaux** – *travail de signalétique et d'aller vers aux abords à renforcer*
- Quelques **actions hors les murs**
- Une **communication** à destination des partenaires
- Une **projet de service** mené en interne
- Une présence de **bénévoles actifs** au sein de la MLS

- Une **visibilité** à renforcer auprès des **habitants** et des **partenaires** de manière proactive – *aller vers, investir des temps partenariaux dans l'espace public et hors les murs, constituer un groupe de coordinateurs pour monter des projets in situ, accueillir des temps partenariaux...*
 - **Les familles**, un public à investir davantage – *devenir un lieu ressource à destination des familles et sur la parentalité, kiosque familles, accueillir des actions sur la parentalité, constituer une permanence à ce sujet sur les Monges et ailleurs... - bien préciser les missions avec le LAEP*
- **En synthèse : visibilité, lieu ressource pour les familles, animation d'un réseau de partenaires, tremplin vers l'aller vers**
- Bien définir les partenaires : locaux ? Institutionnels ?
 - Une **équipe** dont la dynamique de projet est à soutenir pour renforcer les expérimentations et poursuivre le décroisement

Axe 3 : Animer la vie sociale locale pour favoriser le vivre ensemble

Objectif 9 : Favoriser la cohésion sociale, territoriale et intergénérationnelle

- Action 16 : Organiser un réseau d'accueil de la population
- Action 17 : Miser sur la culture pour développer des animations publiques
- Action 18 : Poursuivre la mobilisation des jeunes au sein d'actions à destination des seniors (numérique, associations...)

Objectif 10 : Renforcer la place des habitants comme acteurs de leur territoire

- Action 19 : Développer une culture transversale et partagée de la participation citoyenne sur la ville

Objectif 11 : Faire de la MLS une structure ressource et identifiée sur l'animation de la vie sociale locale

- Action 20 : Renforcer la visibilité de la MLS comme une structure ressource pour les habitants

Objectif 9 : Favoriser la cohésion sociale, territoriale et intergénérationnelle

AXE : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE LOCALE

Action
16

ACTION : ORGANISER UN RÉSEAU D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Différents lieux d'accueil de la population sur le territoire : LAEP, EAJE, MLS...
- Un guide pratique pour communiquer sur les services à la population mais tous les services ne l'ont pas
- Différents événements permettant la socialisation des nouveaux arrivants : forum des associations, nouveaux arrivants, journées ALAE...

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants au service d'un meilleur lien social

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Faire un état des lieux des espaces d'accueil (« portes d'entrée ») et des pratiques d'accueil
- S'accorder sur un commun d'accueil entre services et d'information
- Former les agents à l'accueil pour constituer une culture commune – postures et outils
- Diffuser et faire connaître auprès de l'ensemble des services et des familles accueillies le Cornebarrieu Infos / les outils de communication
- Regrouper les événements permettant l'accueil des habitants
 - Repenser le format du Forum des Associations et valoriser les services de la ville via un « Village Municipal »
 - Mobiliser les élus / la MLS comme pilote d'une coordination des services et acteurs pour investir et repenser le Forum des Associations : pilotage des instances de travail, réflexion, travail interservices et partenarial, proposition d'un calendrier partagé, communication renforcée, formation des bénévoles
- Accompagner les projets des parents (mise en relation, ALAE, MLS...)

PILOTES
Ville – Elus, Maison du lien social

PARTENAIRES
Ville – Autres services
Associations

CONDITIONS DE RÉUSSITE
Des besoins d'accompagnement des équipes et de formation

CALENDRIER
Dès 2022 : état des lieux

MOYENS
Temps agents

INDICATEURS
Proportion de nouveaux habitants bénéficiant de ce réseau d'accueil

» cabinets indépendants adhérents
des marques de KPMG International

AXE : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE LOCALE**ACTION : MISER SUR LA CULTURE POUR DÉVELOPPER DES ANIMATIONS PUBLIQUES****ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

- « **Goûtons nos différences** » : Identifié par les habitants et un projet porté en interne
- « **Pose ton son** » : un projet à poursuivre
- **D'autres fêtes dans l'espace public** : fête de la musique, fête locale, fête nationale, feu de la Saint Jean, Illuminations
- **Musique** : intervention scolaire fonctionne (OAE, cordes) et projet de fête de la musique en déambulation + projet EMCC / PAJ (fait avec adhérents MLS)
- **Médiathèque** : un important développement de partenariats avec les autres services depuis des années (PAJ, CLAS, enfance, MLS) mais un besoin de renforcer les actions pour inciter les personnes à passer le seuil
- **Un territoire avec de nombreuses ressources et des parcs** qui pourraient accueillir davantage d'actions d'animations publiques
- **Des enjeux de moyens humains pour garantir le maintien de l'existant et qui se posent a fortiori pour des actions de développement hors les murs**

OBJECTIFS POURSUIVIS

- **Permettre aux jeunes et aux familles de s'approprier davantage les actions existant dans l'espace public**
- **Faire davantage intervenir la MLS pour le pilotage des actions d'animations et de lien social**
- **Favoriser la participation des habitants pour organiser les différentes actions**
- **Multiplier les démonstrations dans l'espace public – valoriser la pratique des habitants**

AXE : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE LOCALE

ACTION : MISER SUR LA CULTURE POUR DÉVELOPPER DES ANIMATIONS PUBLIQUES

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Faire le point sur les actions existantes en matière d'animation dans l'espace publique
 - Identifier des axes d'amélioration : partenariat, visibilité, participation des habitants, moyens, lieux à investir...
 - Innover et trouver de nouvelles actions en cohérence avec les objectifs de lien social, d'accueil des habitants, de liens intergénérationnels, de cohésion territoriale
 - Valoriser les pratiques des habitants et mobiliser le tissu associatif
- Poursuivre « Goûtons nos différences » :
 - Définir le porteur de l'action : la MLS ?
 - Favoriser la participation des habitants dans l'organisation de l'action
- Poursuivre « Pose ton son » :
 - Communiquer et constituer un groupe de travail avec les jeunes
 - Créer du lien avec l'école de musique et poursuivre la participation des élèves à des événements dans l'espace public
- Relancer la réflexion avec les élus autour de différentes actions
 - Carnaval avec les écoles et dans l'espace public
 - Favoriser l'appropriation de cet événement par les écoles, services mais aussi familles, enfants
 - Intégrer un volet jeunesse et éventuellement intergénérationnel
 - La fête du jeu

PILOTES
Ville – Elus, Service Culture, MLS

PARTENAIRES
Ville – Autres services
Associations locales
Education nationale

CONDITIONS DE RÉUSSITE
Renforcement des moyens humains pour la participation, la coordination des acteurs et le hors les murs

CALENDRIER
2022 : bilan et poursuite des actions

MOYENS
Maintien voire renforcement des moyens des agents (notamment Affaires culturelles)

INDICATEURS
Nombre d'habitants ayant bénéficié de ces animations publiques, quartiers du territoire couverts

ACTION : POURSUIVRE LA MOBILISATION DES JEUNES AU SEIN D' ACTIONS À DESTINATION DES SÉNIORS
ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Une dynamique intergénérationnelle et de mobilisation des jeunes du PAJ à relancer :
 - Des jeunes du PAJ allaient voir des actions sportives pour communiquer sur l'existence de la structure
 - Des ateliers « tablettes et smartphones » pour que les jeunes transmettent leurs compétences sur le numérique auprès des adhérents de la MLS
 - Un observatoire de la jeunesse qui permettait de réunir les associations pouvant mobiliser les jeunes ou travailler sur la jeunesse
- Des opportunités pour développer l'engagement des jeunes dans des associations au services du lien intergénérationnel
- Un enjeu autour des moyens humains pour renforcer la coordination entre la collectivité et le tissu associatif

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Mobiliser les jeunes comme acteurs de leur territoire dans une logique de responsabilisation
- Renforcer les liens intergénérationnels au service de la cohésion sociale
- Impulser cette action dans une logique de partage des savoirs entre publics et d'implication mutuelle
- Soutenir les associations via la mobilisation de bénévoles

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Volet numérique : relancer les actions intergénérationnelles autour de l'inclusion numérique à destination des séniors
- Volet action : développer des actions permettant un échange de pratiques partagé entre jeunes et séniors
 - Ex. projet autour de l'histoire de la ville par les aidants et réalisations numériques pour aborder ce passé avec l'histoire actuelle de la ville (montage vidéo, images de synthèse, trucage de photos...)
- Volet soutien : mobiliser les séniors dans le soutien scolaire pour l'enfance mais aussi la jeunesse, pour des actions autour du savoir-être
- Volet engagement du jeune : impliquer les services de la DSDEN autour des services civiques

PILOTES

Ville de Cornebarrieu – Elus, PAJ

PARTENAIRES

Associations locales, DSDEN (ex-DDCSPP)

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Moyens humains en interne pour renforcer le lien avec le tissu associatif

CALENDRIER
MOYENS
INDICATEURS

Nombre de jeunes engagés, d'associations soutenues

Objectif 10 : Renforcer la place des habitants comme acteurs de leur territoire

AXE : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE LOCALE**ACTION : DÉVELOPPER UNE CULTURE TRANSVERSALE ET PARTAGÉE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE SUR LA VILLE****ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

- Participation : un même partage des enjeux et des objectifs en interne mais un manque de sensibilisation en interne pour réaliser cela et avoir une même culture autour de la participation des habitants
- Enfance : usagers présents et demandeurs (conseils ALAE) car école est obligatoire – une possibilité de capitaliser sur la dynamique d'ALAE
- Enfance, citoyenneté : CME / CMJ : une bonne participation mais des besoins importants de formation des agents sur la participation (mobiliser ANACEJ)

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Mobiliser davantage de publics comme acteurs de leur territoire (plus nombreux, plus divers)
- Mobiliser les agents, avoir une même culture de la participation et l'insuffler sur toutes les politiques publiques
- Piloter ce déploiement d'une culture commune en interne

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Développer une cellule innovation et participation en interne ou instituer un référent « innovation et participation »
- Former cette cellule ou ce référent via un prestataire ou l'appel à des partenaires dans une logique de transfert de compétence pour traiter de la participation sur toute politique publique
- Instituer un groupe projet avec des habitants pour expérimenter sa participation à l'organisation d'événements et de projets
- Faire le bilan des expérimentations et actions entreprises pour développer la participation sur les différents niveaux : consultation, concertation, co-construction

PILOTES

Ville de Cornebarrieu – Elus, Direction générale des services

PARTENAIRES

Services internes à la collectivité

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Une ambition structurante portée par les élus pour mobiliser les services

Des enjeux de ressources humaines

CALENDRIER

2022 : formalisation des missions de cette cellule innovation, état des lieux des actions

MOYENS

Temps agents + éventuelle AMO / mobilisation d'associations, de stagiaires

INDICATEURS

Proportion des agents concernés ayant participé à des actions de sensibilisation commune

**Objectif 11 : Faire de la Maison du
lien social (MLS) une structure
ressource et identifiée sur l'animation
de la vie sociale locale**

AXE : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE LOCALE

ACTION : RENFORCER LA VISIBILITÉ DE LA MLS COMME UNE STRUCTURE RESSOURCE POUR LES HABITANTS

ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Des vecteurs de communication : valorisation sur le site de la ville, Cornebarrieu infos (commerces, structures municipales en ligne), diffusion du support mensuel des activités auprès des habitants inscrits en 2019 mais aussi des partenaires en 2020 : notamment la MDS, la CAF, les bailleurs, les services, des associations, un référencement de la structure sur le site parents31.fr
- Une réflexion en cours autour d'une communication plus digitalisée
- Des enjeux de connaissance de la structure autant que d'image auprès de l'ensemble des habitants du territoire

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Soutenir les équipes dans une logique de projet, de partenariat
- Ouvrir la structure pour toucher de nouveaux publics
- Être acteur de son image et partager une vision claire de la mission de la MLS à faire valoir auprès des habitants et des partenaires

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Constituer un groupe de travail interne pour partager et travailler la formalisation de la mission sociale de la MLS sur le territoire et de manière générale, renforcer la venue de services et de partenaires au sein de la MLS pour favoriser l'interconnaissance et l'orientation des publics vers la structure
- Rencontrer la fédération et d'autres acteurs de l'animation de la vie sociale locale, sur d'autres territoires, pour réfléchir à des moyens innovants de communiquer sur la MLS
- Harmoniser et développer les outils de communication : Kit de communication pour tous les acteurs (guide pratique, site interne)
- Interroger l'opportunité de créer une page dédiée à la MLS sur les réseaux sociaux, au regard des pages Facebook existantes et en cohérence avec les autres canaux de communication (renvois)
- Réfléchir à des actions pour ouvrir la structure à de nouveaux publics en renforçant sa visibilité : stands en dehors des écoles, stands sur le devant du bâtiment, réalisation d'un film reportage / mini-web série par les jeunes du PAJ, exposition pour présenter la MLS dans l'espace public, etc.

PILOTES

Ville de Cornebarrieu – Elus, MLS / Service Communication

PARTENAIRES

Fédération des centres sociaux

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Définition commune, partage et portage des missions de la MLS

CALENDRIER

MOYENS

Temps agents / outils spécifiques de communication

INDICATEURS

» cabinets indépendants adhérents
des marques de KPMG International



ENEIS

by **KPMG**

Axe transversal : Animer et suivre la CTG

AXE TRANSVERSAL : ANIMER ET SUIVRE LA DYNAMIQUE CTG

ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC

- Une ville bénéficiant de forts moyens humains pour le pilotage et la coordination de son action sociale et à destination des familles
 - Quatre agents sont positionnés sur des missions de coordination : petite enfance, enfance, jeunesse, PEDT
- Un Comité Familles et Vie Locale dont il s'agit de poursuivre l'animation, de le faire connaître aux élus, partenaires et habitants
- Différents instances et commissions de coordination pilotées par la ville mais partenariales : PEDT, Comité Familles et Vie Locale, cellule de veille éducative, dynamique de projet de service (agents du pôle des politiques sociales et éducatives) et sur certains dispositifs (CLAS)
- Une démarche de CTG impliquant la mise en place d'un chargé de coopération CTG au sein de la ville pour animer et suivre la dynamique transversale et globale de la démarche de CTG
- Pour toute démarche de CTG / projet social de territoire : un besoin fort de portage et d'animation de la démarche avec un pilotage (chargé de coopération) et une équipe projet constitué d'élus et de techniciens
- Un besoin de prendre le temps à essayer et stabiliser une gouvernance : élus, services, partenaires... : co-pilotage villes-CAF, gouvernance politique et technique, lien avec les autres institutions

OBJECTIF STRATÉGIQUE

- Permettre aux acteurs de Cornebarrieu de piloter en concertation les enjeux éducatifs et sociaux de la commune

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Construire, stabiliser et s'accorder sur les modalités de gouvernance de la CTG (Année 1) :
 - Organiser un système de pilotage de proximité adapté aux réalités
 - Définir les instances porteuses d'actions prioritaires
 - Coopérer sur des enjeux transversaux
- Piloter et suivre la démarche de CTG et la réalisation du plan d'action
- Permettre à l'ensemble des participants d'identifier leur apport et leur implication dans le cadre de ce projet global

AXE TRANSVERSAL : ANIMER ET SUIVRE LA DYNAMIQUE CTG

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE / ETAPES DE TRAVAIL

- Prendre le temps de travailler collectivement à stabiliser la gouvernance de la CTG avec l'ensemble des parties prenantes : groupe de travail spécifique, modélisation, faire un bilan pour stabiliser et faire évoluer la gouvernance
 - Éventuellement, identifier les besoins de formation pour favoriser le travail participatif
- Mobiliser et identifier des élus référents sur la démarche de CTG
 - Nommer un / des référent(s) responsable(s) de l'animation globale de la CTG
 - Coordonner les élus référents sur les différents champs d'action de la CTG (petite enfance, enfance, parentalité...)
- Nommer un chargé de coopération CTG
 - Réfléchir à la répartition des missions des coordinateurs, considérant celles du chargé de coopération CTG
- Nommer des référents pour chacune des fiches-actions du plan d'action pour constituer une équipe projet
 - Définir les périmètres thématiques de la CTG nécessitant un référent distinct : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, AVS
- Mettre en place un comité de pilotage
 - Il a pour objectifs : suivre la réalisation des objectifs et l'évaluation de la CTG, renforcer la coordination avec les partenaires clefs, veiller à la complémentarité des actions et interventions de chacun, valider les éventuelles réorientations stratégiques de la CTG
 - Il est composé de : M. Le Maire, les élus délégués sur l'ensemble des actions CTG, la DGS, le chargé de coopération, la CAF via sa conseillère territoriale et par représentation de son Directeur
 - Il se réunit au moins une fois par an.
- Mettre en place un comité technique
 - Il a pour objectif : suivre l'avancée des fiches-actions, proposer des révisions de fiches-actions voire de nouvelles fiches-actions, proposer des indicateurs, identifier les axes d'amélioration et conseiller la prise de décision
 - Il est composé d'un élu chef de file, du chargé de coopération, des pilotes des fiches-actions, de la conseillère territoriale de la CAF
 - Il se réunit au moins trimestriellement.
- Structurer collectivement le référentiel d'évaluation du plan d'action
 - Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes à la pertinence de l'évaluation de politiques publiques
 - S'accorder avec les pilotes et partenaires des actions sur les indicateurs de suivi, de réalisation et de résultat des actions
 - Structurer les critères d'évaluation utilisés (pertinence, efficacité, efficience, impact...) et les questionnements évaluatifs
 - Définir collectivement les outils d'évaluation pour le recueil des indicateurs et de la matière (enquête, convention...)
- Réadapter éventuellement de la feuille de route de la CTG (objectifs et fiches-actions)

AXE TRANSVERSAL : ANIMER ET SUIVRE LA DYNAMIQUE CTG

PILOTES

Ville – Elus, Chargé de coopération

CAF

PARTENAIRES

Partenaires / pilotes des actions de la CTG

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Une stabilisation de la gouvernance via une concertation et un bilan – expérimenter, en tirer un bilan.

CALENDRIER

2022 : stabilisation et mise en place d'une gouvernance

MOYENS

Enveloppe des postes de coordination

INDICATEURS

Indicateurs de suivi :

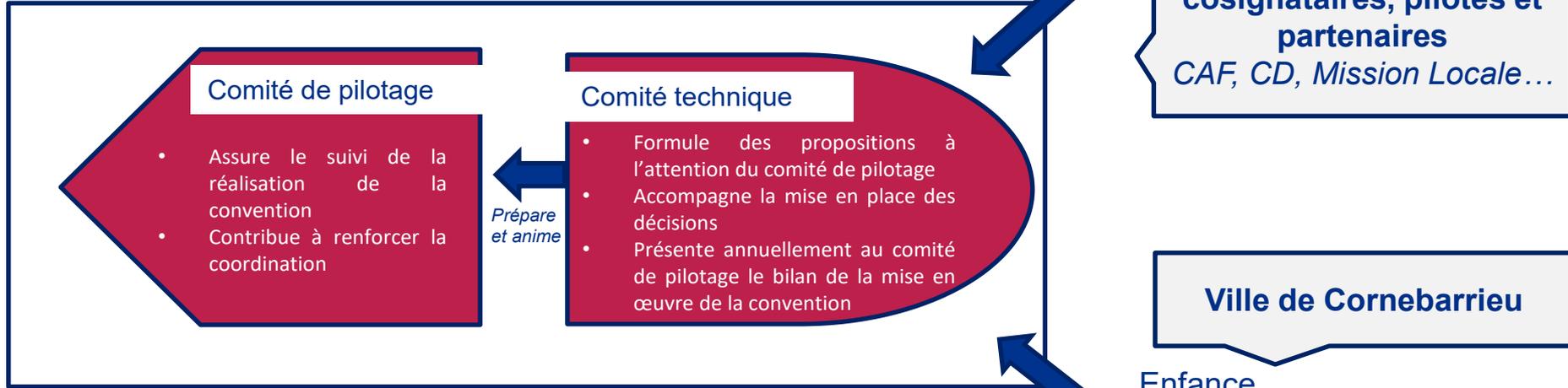
- Niveau de mobilisation des acteurs dans les différents comités thématiques
- Capacité à trouver les complémentarités et les passerelles quand c'est dans l'intérêt des habitants

Indicateurs de résultats – impact :

- Réalisation des fiches-actions de chaque entité
- Réalisation des réunions d'équipe de coordination

Durée de la CTG : 4 ans (2025)

Le **pilotage de la CTG** repose sur les instances partenariales comme suit :



Le **pilotage de Cornebarrieu** repose sur 3 commissions réparties comme suit :

